Envoyé en préfecture le 19/03/2025
Reçu en préfecture le 19/03/2025
Publié le
ID : 074-267402444-20250311-DCCAS2025031103-DE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE VALLEIRY

CONSEIL D'ADMINISTRATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

11 MARS 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le onze mars, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Alban MAGNIN, Maire.

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents : 11
Nombre de membres votants : 13
Date de la convocation : 17 février 2025

PRÉSENTS : M. Alban MAGNIN, Maire, Mmes Hélène ANSELME, Christine NICOLET-DIT-FELIX, Adjointes, Mmes Renée RICHARD, Elisabeth DEAL, Alexandra DALLIERE, Conseillères Municipales, Mmes Danielle MANIGAND, Giovanna VANDONI, Mrs Claude LEPERS, Olivier MAZILLE et Raphaël MAHOT, Membres Extérieurs.

POUVOIRS : Mme Elodie POIRIER à M. Claude LEPERS, Mme Bernadette JACQUEMOUD à Mme Danielle MANIGAND.

ABSENTES : Mme Laurence OHEIX

Mme Renée RICHARD a été élue secrétaire de séance.

DCCAS20250311- 03

OBJET : AFFECTATION DEFINITIVE DU RESULTAT 2024

Madame Hélène ANSELME, rapporteur, fait l'exposé suivant :

Vu le compte financier unique 2024 et notamment le résultat excédentaire de la section de fonctionnement d'un montant de 7 780.75 €,

Vu le compte financier unique 2024 et notamment le résultat de la section d'investissement d'un montant de 0.00 €,

Vu l'instruction comptable applicable aux collectivités locales et à leurs établissements de coopération intercommunale,

Entendu cet exposé, **LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**, après avoir délibéré, à l'unanimité, **DÉCIDE** de :

- l'affectation définitive du résultat de la section de fonctionnement comme suit :
- Au compte 002 – Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit) : 7 780.75 €.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Président du CCAS,
Alban MAGNIN.
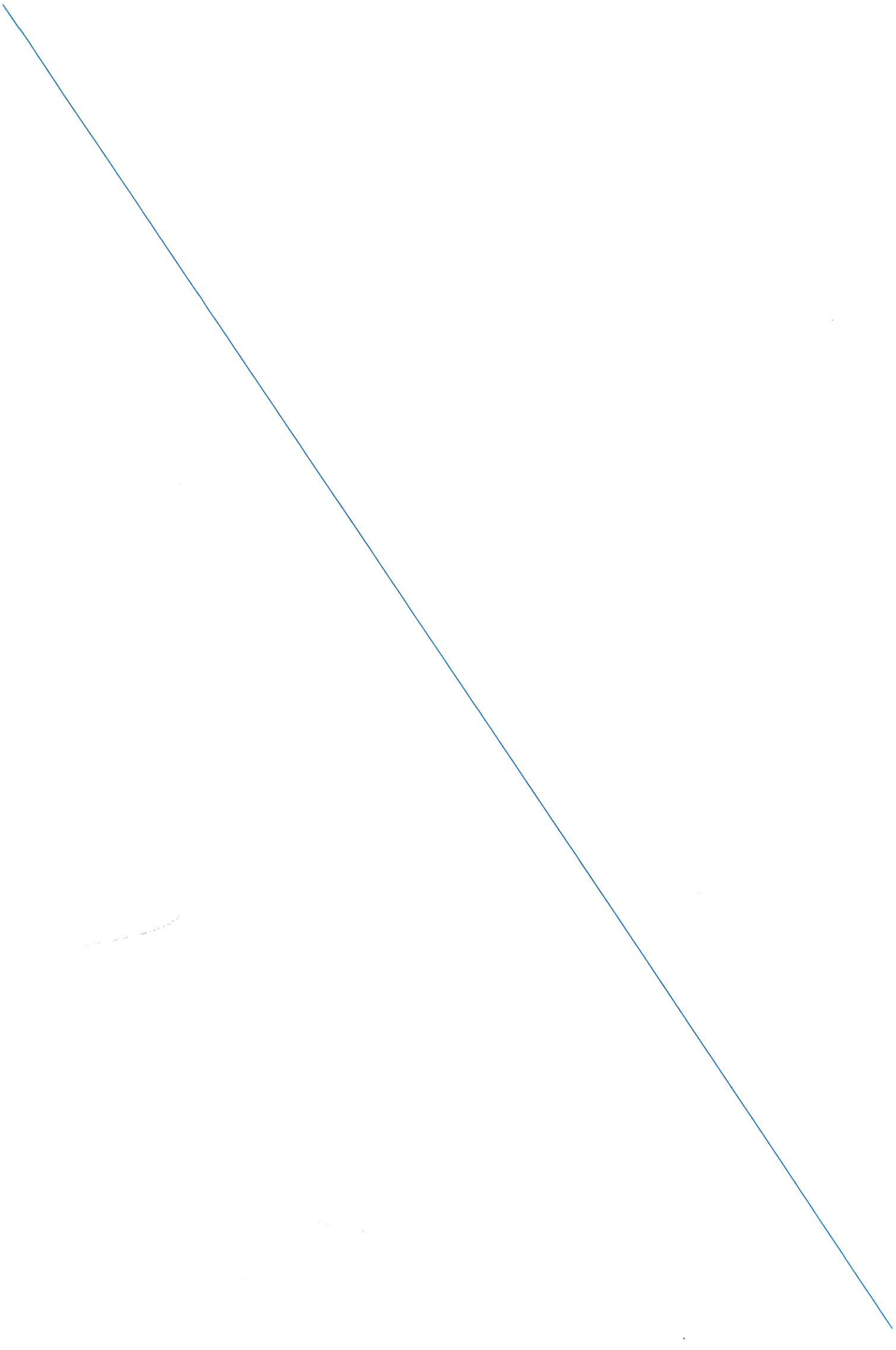
CCAS DE VALLEIRY (Haute-Savoie)